

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 25 JAN 2024

N° 24-00059 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de **recrutement de dix (10) élèves Techniciens Supérieurs du Génie Sanitaire, session 2023**, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECIPISSÉ	N° CNIB	DATE NAISS.
5°	TRAORE ABOUBACAR SIDIKI	000353-121-09	B10529343	19/12/99

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECIPISSÉ	N° CNIB	DATE NAISS.
1°Liste d'attente	GUIRE ALI	000351-121-09	B10432190	07/05/01

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'École Nationale de Santé Publique(ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon